

PRIX D'HEBERGEMENT

HEBERGEMENT		A PARTIR DU 01/02/2026
• Chambre à un lit / salle de bains communicante	3 493,72 € / mois*	3 843,72 € / mois*
• Chambre à un lit / salle de bains individuelle	3 691,69 € / mois*	4 041,69 € / mois*
• Chambre individuelle encadrée (16,5 m ²) avec salle de bain individuelle (5,1 m ²)	3 691,69 € / mois*	4 041,69 € / mois*
• Lit de vacances en chambre individuelle (18,6 m ²) avec salle de bain individuelle (5,4m ²)	149,78 € / jour*	149,78 € / jour*
• Dépôt de garantie à l'admission		4000 €
• Forfait d'admission		900 €

LE PRIX D'HEBERGEMENT COMPREND :

- le logement dans la chambre citée à l'article 1.2.1 ;
- le chauffage, l'électricité, la consommation d'eau, les taxes de canalisation et de déchets ;
- le nettoyage du logement, la vidange des poubelles, le nettoyage des fenêtres ;
- le changement de la literie au besoin (au moins une fois par semaine) et la réfection du lit ;
- 3 repas et 2 collations par jour ;
- les boissons servies dans l'unité de vie et pendant les repas ;
- la participation aux activités internes ;
- l'appel-malade, le raccordement téléphonique et le raccordement à l'antenne collective ;
- la mise à disposition du linge de lit et du linge de bain ;
- l'assurance responsabilité civile ;

- les soins et l'encadrement ainsi que les produits d'incontinence sont quant à eux couverts par l'Assurance Dépendance sur base de la décision de l'AEC ou par l'Assurance Maladie sur base des conditions fixées par les statuts de la CNS.

• Forfait déménagement sur demande de l'utilisateur	200 €
• Diminution forfaitaire maximale en cas d'hospitalisation supérieure à 3 jours consécutifs	231,97 € / mois*
• Forfait 2 ^e clé	40 €
• Abonnement à l'antenne collective	15 €/mois
• Forfait lavage des vêtements	130 € / mois

*prix au 01.05.2025, évoluant avec l'échelle mobile des salaires (968,04) au 01.05.2025

SERVICES COMPLEMENTAIRES

Les services complémentaires ci-dessous ne sont pas inclus dans le prix d'hébergement et font l'objet d'une facturation supplémentaire.

• Kinésithérapie prescrite sur ordonnance médicale	
• Médecin	Selon les dispositions de la Caisse Nationale de Santé
• Pharmacie	
• Actes médicaux	
• Transport des malades	
• Accompagnement par du personnel de la résidence lors de visites médicales	Selon le tarif en vigueur de l'Assurance Dépendance

- Coiffeur
- Pédicure
- Consommations à la cafétéria
- Achats de produits à la vitrine
- Sorties / excursions
- Communications téléphoniques
- Repas de familles
- Forfait unique pour le 1^{er} étiquetage des vêtements

Selon les listes de prix
affichées à la résidence
pour personnes âgées an de
wisen

- Prestations médicales
- Transport des malades (ambulances, VSL)
- Lavage des vêtements / nettoyage à sec

Selon tarif du prestataire
externe